



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE PLAN DE RELANCE

BILAN À 18 MOIS

en région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

3 mars 2022

Volet cohésion



INTRODUCTION

PRÉAMBULE DU PRÉFET _____ 03

QUELQUES CHIFFRES _____ 05

COHÉSION

PLAN 1 JEUNE, 1 SOLUTION _____ 06

PROJETS D'INTERNATS D'EXCELLENCE _____ 13

SOUTIEN AUX TRANSITIONS
PROFESSIONNELLES _____ 14

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE _____ 16

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ _____ 18

SÉGUR DE LA SANTÉ _____ 20

FONDS TOURISME DURABLE _____ 29

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : TOURISME _____ 30

PLAN AVENIR MONTAGNES _____ 31

PLAN COMMERCE DE PROXIMITÉ _____ 35

RÉNOVATION DES VOIES NAVIGABLES _____ 39

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE _____ 43

INCLUSION NUMÉRIQUE _____ 49



Le plan France relance se déploie depuis un an et demi sur le territoire de la région Bourgogne-Franche-Comté. Rarement, en aussi peu de temps, des moyens d'intervention aussi massifs de l'État auront été engagés.

Les trois priorités du plan de relance, la transition écologique, la compétitivité et la cohésion, se déclinent sur le terrain dans tous les départements de la région, avec des mesures et des actions visibles dans les espaces urbains comme dans les secteurs ruraux couvrant un champ large de l'action publique.

Avec les enveloppes du Ségur de la santé, ce sont déjà près de 2,5 milliards d'euros de moyens de l'État qui sont engagés auprès des entreprises, des collectivités, des associations ou bien auprès des particuliers.

Notre région se distingue très favorablement, et c'est le fruit de la mobilisation de tous les acteurs, par l'importance des aides à la modernisation industrielle, la forte progression de MaPrimeRénov', la dynamique des plans alimentaires territoriaux,

le nombre de projets de rénovation énergétique des bâtiments de l'État ou bien encore l'importance des mesures visant la formation et l'insertion des jeunes.

La méthode de travail utilisée est celle de la concertation à tous les niveaux, avec le partenaire régional autour d'un accord de relance État-région inédit, avec les départements autour d'accords départementaux selon les territoires, et avec les intercommunalités à travers les contrats de relance et de transition écologique (CRTE), et plus généralement avec tous les professionnels économiques et sociaux.

Le présent document donne un aperçu de l'importance des moyens engagés, avec des exemples concrets, pour favoriser le rebond important de notre économie, et préparer notre avenir.

Il se veut aussi, après 18 mois de mise en œuvre, le témoignage de la mobilisation sans précédent des services territoriaux de l'État.

**Fabien SUDRY, Préfet de la région
Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de la Côte-d'Or**



« Avec la pandémie de la Covid-19, la France, comme tous les pays du monde, a traversé et traverse encore une épreuve sanitaire jamais vue. Cette épreuve a eu des conséquences économiques immédiates et inédites (...). Nous entrons aujourd’hui dans une nouvelle phase : celle de la relance et de la reconstruction »

Emmanuel Macron, Président de la République, le 3 septembre 2020

France Relance repose sur trois piliers



2,5 MILLIARDS à ce jour
pour la Bourgogne-Franche-Comté
dans le cadre du plan France relance



145 projets

des collectivités financées sur le volet
relance de la DSIL en 2020 net 2021

8 377 jeunes

accompagnés en Garantie Jeune depuis 2020

18 Fabriques de territoires
labellisées dont 3 « Fabriques numériques
de territoires »

27 projets

d'associations de lutte contre la pauvreté
soutenues par France Relance pour 2,14M€

60 000 jeunes
bénéficient du plan 1 jeune 1 solution
depuis 2020

90 établissements

de restauration et d'hôtellerie bénéficient d'un
diagnostic gratuit grâce au Fonds Tourisme
Durable

737 M€ d'investissements engagés dans le cadre du Ségur de la santé en 2021
à 2023 pour les établissements hospitaliers et médico-sociaux.

Le plan France relance redonne des perspectives aux jeunes de Bourgogne-Franche-Comté. Depuis son lancement en juillet 2020, la plateforme nationale : www.1jeune1solution.gouv.fr a permis de publier 300 000 offres d'emplois, 50 000 offres de jobs d'été, 20 000 offres de stages et a reçu plus de 3 millions de visites.

1
EMPLOIS AIDÉS

2
PRIME À L'EMBAUCHE
DES JEUNES

à compter du 1er août 2020

1 JEUNE,
1 SOLUTION

4
RENFORCEMENT DE
LA GARANTIE JEUNE

qui devient le contrat engagement jeune à compter du 1er mars 2022

3
AIDE EXCEPTIONNELLE
À L'APPRENTISSAGE



LE Parcours Emploi Compétences (secteur non marchand) et le Contrat Initiative Emploi (secteur marchand) aident les jeunes de moins de 26 ans (ou - 30 ans pour les travailleurs handicapés) à s'inscrire dans l'emploi, développer leurs compétences.

EN 2020

820

Parcours emplois
compétences

1 948

Parcours emplois
compétences

EN 2021

Au 31 juillet 2021

2 257

Contrats initiative
emploi Jeunes

JEUNES AIDÉS

EN RÉGION

50

Contrats initiative
emploi Jeunes

Prime à l'embauche des jeunes

EN 2021

19 263
primes à l'embauche

33,7 MILLIONS €
de soutien de l'État

4000 € d'aide maximum sur un an attribuée pour tout jeune de moins de 26 ans recruté en CDD de plus de 3 mois ou en CDI, cette aide concerne les contrats conclus entre août 2020 et mai 2021.

Une aide exceptionnelle de 5 000 € ou 8 000 € est accordée pour la première année des contrats signés entre juillet 2020 et décembre 2021, selon des conditions d'âge et d'effectif.

SUR 2021

140,9 MILLIONS
d'euros d'aides de l'État

EN 2020

20 182 entrées en contrat d'apprentissage en 2020 contre 15 799 en 2019, soit une progression de 27,7 %.

AU 03/07/2021

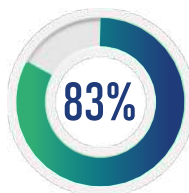
39 298 contrats d'apprentissage bénéficiaires de l'aide exceptionnelle en 2021.



La Garantie jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 ans à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET).

Les moyens financiers dévolus aux missions locales atteignent en 2021 un total de

9,9 MILLIONS
d'aides aux missions locales



Augmentation par rapport à l'année précédente.

À la fin 2021, le nombre d'entrées en Garantie jeune en Bourgogne-Franche-Comté est de

5 526
entrées

8 377 jeunes accompagnés en Garantie jeunes sur 2020-2021

La Garantie Jeune a cédée la place au contrat d'engagement pour les jeunes (CEJ) à compter du 1er mars 2022.



COHÉSION

PLATEFORME NATIONALE - 1 JEUNE, 1 SOLUTION



Depuis son lancement en juillet 2020, la plateforme nationale : www.1jeune1solution.gouv.fr ce sont :



300 000

offres d'emplois

20 000

offres de stages

50 000

offres de jobs d'été

www.1jeune1solution.gouv.fr

3 MILLIONS

de visites

MANON, 20 ANS, BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE JEUNES :

« Les ateliers organisés par les conseillères de la Mission locale sont très enrichissants, ils m'ont permis de reprendre confiance en moi, et m'ont donné encore plus de motivation pour ma recherche d'emploi, et surtout pour réaliser les démarches auprès des employeurs. L'accompagnement par ma conseillère, Aurore, m'a permis de décrocher un emploi ! Un contrat aidé PEC, d'aide du soir, à la Maison des Combattants, pour un an. Je suis heureuse d'avoir décroché ce poste et j'envisage également de passer la formation d'aide-soignante ! »



THÉOPHILE ET ALIZÉA

ont passé 3 jours sur les îles de Lérins, à Cannes, dans le cadre du festival Vox Milo ! Leur court-métrage « Le choix » réalisé dans le cadre de la Garantie Jeunes, grâce à une subvention de la CAF, a été retenu parmi une cinquantaine de projets envoyés dans toute la France. Première participation de la Mission Locale de Vesoul et une « mention spéciale » du Jury ! Les jeunes Haut-Saônois ont du talent, un coup de pouce permet de le laisser s'exprimer !

DU PANNEAU POCKET AU PARCOURS EMPLOIS COMPÉTENCES

La commune de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire (Haute-Saône) a contacté la Mission Locale de Lure pour proposer un poste d'agent d'entretien communal. Cette offre a été publiée sur le « Panneau Pocket » de la Communauté de communes des Mille Etangs. Sur les cinq candidatures transmises à la Mission Locale, Sébastien a été sélectionné et la commune a bénéficié d'une aide de l'État prescrite par la Mission Locale (PEC JEUNES). Sébastien (âgé de 24 ans) bénéficie aujourd'hui d'un contrat PEC JEUNES en CDD à temps plein pour une durée de 11 mois.

Ce contrat en PEC JEUNES va lui permettre d'acquérir plus d'expérience professionnelle et de nouvelles compétences. Plusieurs formations avec le CNFPT lui sont proposées et son contrat sera renouvelé.

Les internats d'excellence accompagnent les jeunes de la région, au plus près de leurs besoins éducatifs et pédagogiques.

COLLÈGE NOËL BERRIER DE CORBIGNY - 58

Ré-ouverture après réhabilitation de l'internat, 44 places à la rentrée 2022

Le projet éducatif de l'internat vise à :

- permettre à chacun de **développer des compétences particulières** en fonction de ses projets et goûts, valoriser toutes les formes d'intelligence ;
- prendre en compte la **diversité des élèves** et les spécificités des territoires ruraux ;
- Assurer à chacun un **accès privilégié aux arts et à la culture**, par le biais d'ateliers thématiques au sein du collège.

COLLÈGE PASTEUR DE MONTBARD - 21

24 places d'internat créées, à la rentrée scolaire 2024

Situé en réseau d'éducation prioritaire, ce collège accueillera un internat d'excellence qui, doit permettre :

- D'accueillir une population fragile, **en difficulté scolaire** ;
- D'offrir aux élèves des **conditions de scolarisation optimales** ;
- De leur permettre d'exprimer leur potentiel et de **développer leur ambition scolaire** ;
- D'accroître **l'attractivité de l'établissement**.



Déploiement en 2021 d'un nouveau dispositif co-construit avec les partenaires sociaux, pour faciliter les reconversions professionnelles des salariés.

6,3 MILLIONS
pour les transitions collectives

« Transitions collectives – TRANSCO »

Ce dispositif s'appuie sur le projet de transition professionnelle (PTP). Il a pour objectif de protéger les salariés dont l'emploi est menacé, en leur proposant un cycle maximum de 24 mois de formation.

Cette formation se veut :



Diplômante

formation visant une certification



Efficiente

préparant à des métiers «porteurs»



Sécurisante

maintien de la rémunération au long de ce parcours

L'État finance tout ou partie de la reconversion en fonction de la taille de l'entreprise. Pour cela, l'État (DREETS) engage en 2021 une subvention de 6 360 860 € pour la rémunération des salariés et les coûts pédagogiques.

Le rôle de TRANSCO est d'identifier des entreprises ayant des métiers fragilisés, des entreprises recrutant sur des métiers porteurs, et de mettre en relation les unes et les autres afin de faire émerger des opportunités de transferts.

Les territoires se sont mobilisés et ont constitué des plateformes territoriales de Transitions Collectives. Les DDETS sont en appui des plateformes.

En région 6 plateformes ont vu le jour :

La Plateforme de transition professionnelle du Haut Jura
Saint Claude (39)

La Fabrique Emploi et Territoires
sur la Nièvre (58)

La Plateforme de transition professionnelle du
Grand Chalon
EPCI Le Grand Chalon (71)



La Plateforme PSA Stellantis
Bassin Sochaux (25/90)

La Plateforme territoriale Nord
Franche-Comté
Aire urbaine Belfort – Montbéliard –
Héricourt – Delle (90)

La Plateforme ATPro
Animation des plateformes
Bourgogne-Franche-Comté pour
partager les bonnes pratiques

COHÉSION

UN SOUTIEN SANS PRÉCÉDENT À L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1)



Le fonds de développement de l'insertion et le fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées soutiennent des structures qui renforcent la place des personnes en situation de handicap en entreprise.



SOUTIEN AUX PROJETS CRÉATEURS à court terme d'emplois inclusifs dans les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) pour aider à préparer l'employabilité et les compétences des personnes en difficulté d'accès sur le marché du travail.

EN 2020

FONDS DÉPARTEMENTAL D'INSERTION (FDI)

1220 personnes en parcours d'insertion

5 724 167 €

135 projets soutenus

FONDS D'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES ADAPTÉES

343 personnes en parcours d'insertion

53 projets soutenus

4 653 787 €





EN 2021

FONDS DÉPARTEMENTAL D'INSERTION (FDI)

88 projets retenus au niveau régional

5,85 MILLIONS €

Par exemple :

Association REGAIN ECO PLAST à Fourchambault (58) :

pour satisfaire le besoin en recyclage des écrans plats, avec l'achat d'une machine de découpe avec aspiration à filtre charbon répondant aux préconisations de l'INRS et aux cahiers des charges des clients ECOSYSTEM et ECOLOGIC, d'une bascule et d'un compresseur plus performants. Coût 487000 €.

267 000 €

L'association EPI'CERISE à Vesoul (70) :

porte une épicerie d'aide alimentaire sous forme de chantier d'insertion. L'épicerie permet également d'accompagner, dans leur parcours professionnel, des salariés en insertion qui se chargent de l'approvisionnement de l'épicerie puis de la distribution des denrées alimentaires. Au-delà de l'enjeu de soutenir les personnes démunies, la commune et l'association souhaitent rompre l'isolement des habitants.

24 805 €



2,14 M€ et 27 lauréats en Bourgogne-Franche-Comté, un plan sans précédent pour soutenir les associations qui luttent contre la pauvreté. Des projets innovants et des solutions opérationnelles ont été financés.

3 thématiques prioritaires sont ciblées :

ALIMENTATION ET HYGIÈNE :

la lutte contre la précarité alimentaire, et l'accès aux biens essentiels

ACCÈS AUX DROITS :

l'accès aux droits, particulièrement à travers l'accès aux soins et les actions de protection de la santé mentale.

INSERTION :

la levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle, notamment en termes de mobilité, de garde d'enfants, de logement.



Quelques exemples :

L'association « La Pagode » dans la Nièvre, porte l'objectif de lutter contre la marginalisation, ce qui implique d'aller à la rencontre des plus précaires, qui manquent de moyens et d'informations pour faire valoir leurs droits.



PROJET « EN ROUTE POUR L'ACCÈS AUX DROITS DANS LE 58 »



NIÈVRE

Permanences itinérantes dans tout le département à l'aide d'un « camion d'accès droits », dans lequel des produits de première nécessité sont fournis.

58 000 €

LES RESTAURANTS DU COEUR

HAUTE-SAÔNE

Ce soutien a permis à l'association de concrétiser son projet d'amélioration de la chaîne du froid et d'augmenter ses capacités de stockage.

Acquisition d'une trentaine de réfrigérateurs et de congélateurs pour les 14 centres de Haute-Saône et d'un camion frigorifique qui permettra de mieux conserver les aliments collectés.



58 000 €

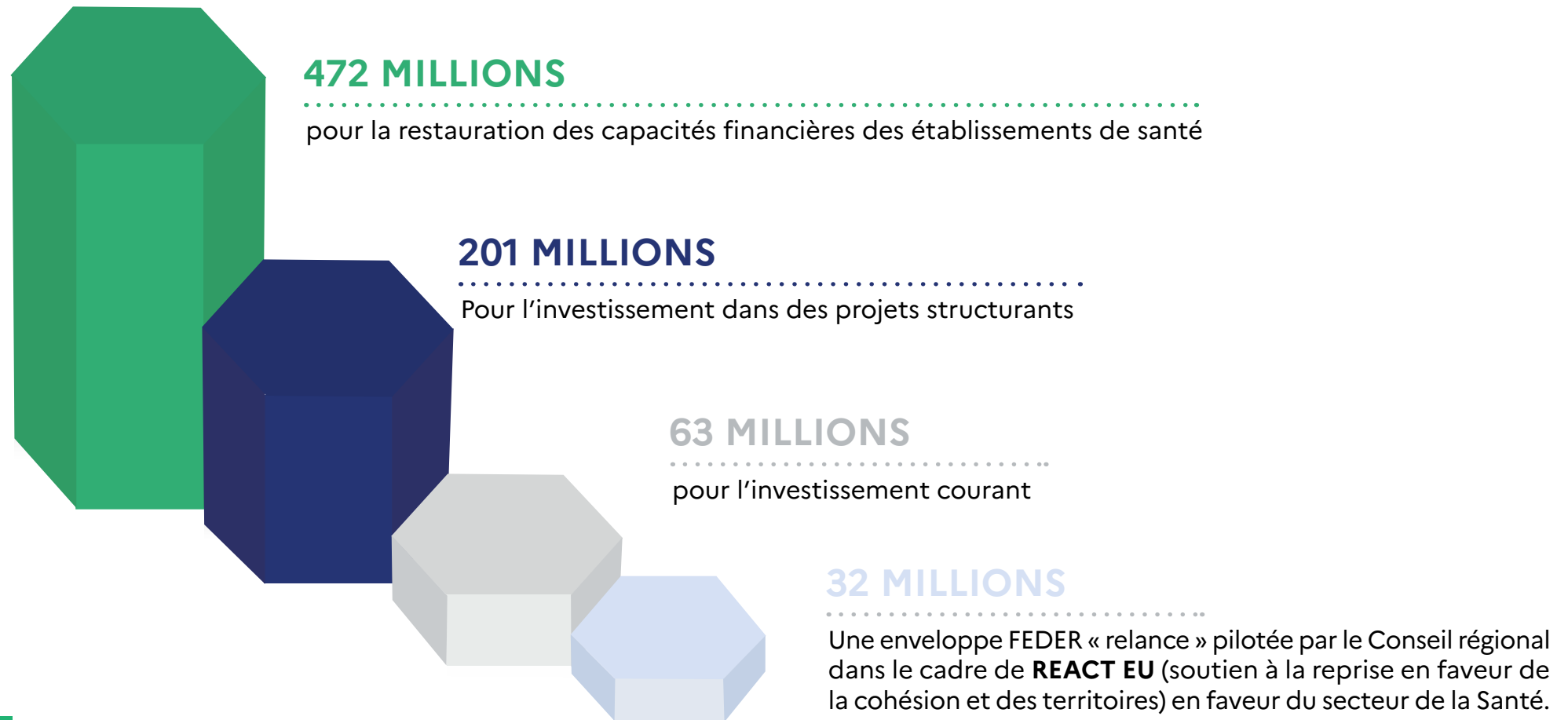


France relance lutte contre la pauvreté
<https://www.youtube.com/watch?v=onTxgQvluSg>

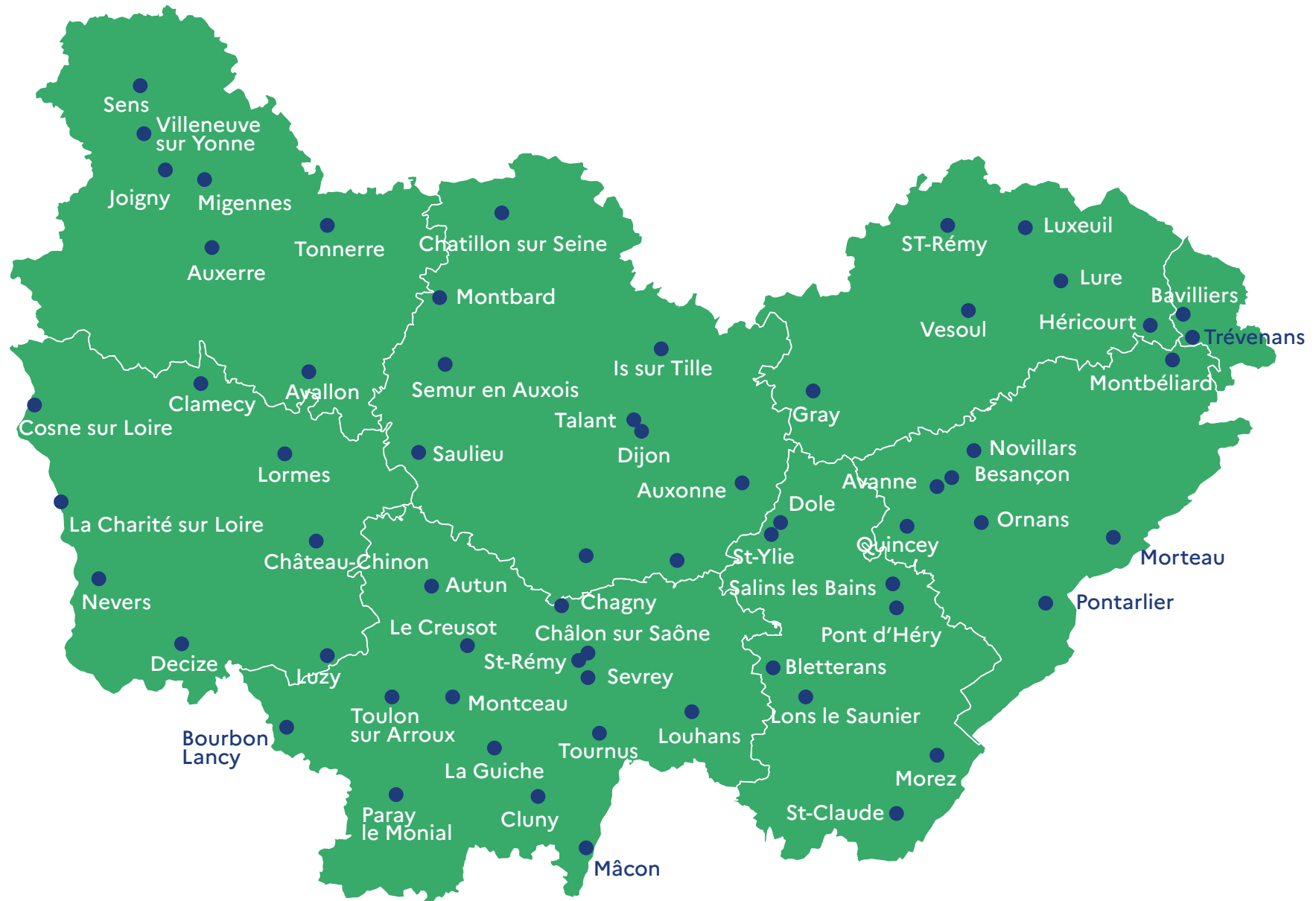




737 M€ de crédits Ségur de la Santé soutiennent les établissements de santé et établissements médico-sociaux en région Bourgogne-Franche Comté



Soit 768 M€ pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux de Bourgogne-Franche-Comté



130 projets immobiliers de modernisation des établissements accompagnés en Bourgogne-Franche-Comté en 2021 :



106 PROJETS SANITAIRES ET ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS
accompagnés de 2021 à 2030

24 PROJETS MÉDICO-SOCIAUX
accompagnés

45 PROJETS MÉDICO-SOCIAUX
à affiner et à approfondir à partir de 2022





Reconstruction du centre hospitalier

COSNE-COURS-SUR-LOIRE - 58



Montant total au CHU de Cosne-sur-Loire

23 millions €

Investissement médico-social

1,3 million €

Avec à l'avenir ses deux sites, l'un au cœur de ville rassemblant son offre médico-sociale et une maison de santé, l'autre, un pôle sanitaire, au sud du territoire pour les hospitalisations, les urgences, l'imagerie, etc., l'exemple de Cosne témoigne de l'approche transversale privilégiée dans les nouveaux projets de santé, ainsi que de l'attention particulière portée aux besoins d'investissement des hôpitaux de proximité de la région.

Rénovations complètes des hôpitaux de Sens

VILLENEUVE-SUR-YONNE - 89
JOIGNY - 89



Montant d'aide totale aux 3 établissements

61 millions €

Investissements médico-sociaux

7 millions €

Le Ségur va permettre non seulement d'investir dans la rénovation complète de ces établissements, mais aussi de moderniser profondément l'ensemble de l'offre médico-sociale du groupement hospitalier de territoire nord Yonne. Ces transformations intègrent des créations d'unités pour personnes handicapées vieillissantes, d'accueil de jour, d'hospitalisation temporaire...



Centre hospitalier Jura sud et clinique Val Jura

LONS-LE-SAUNIER - 39



Ehpad de Champagnole

2 millions €

Centre hospitalier Jura Sud

30,3 millions €

Clinique Val Jura

2 millions €

La rénovation de l'hôpital de Lons-le-Saunier comporte la mise en sécurité de ses bâtiments, la modernisation de son offre en réanimation et soins continus, mais aussi de ses plateaux de chirurgie et la création d'une plateforme pharmaco-logistique pour les établissements du groupement hospitalier de territoire. L'aide Ségur permettra également la création d'un service de psychiatrie sur le site du centre hospitalier de Lons par la clinique Val Jura.

EHPAD Château des Crozes

FRONTENAUD - 71



Aide du Ségur de la santé

2 millions €

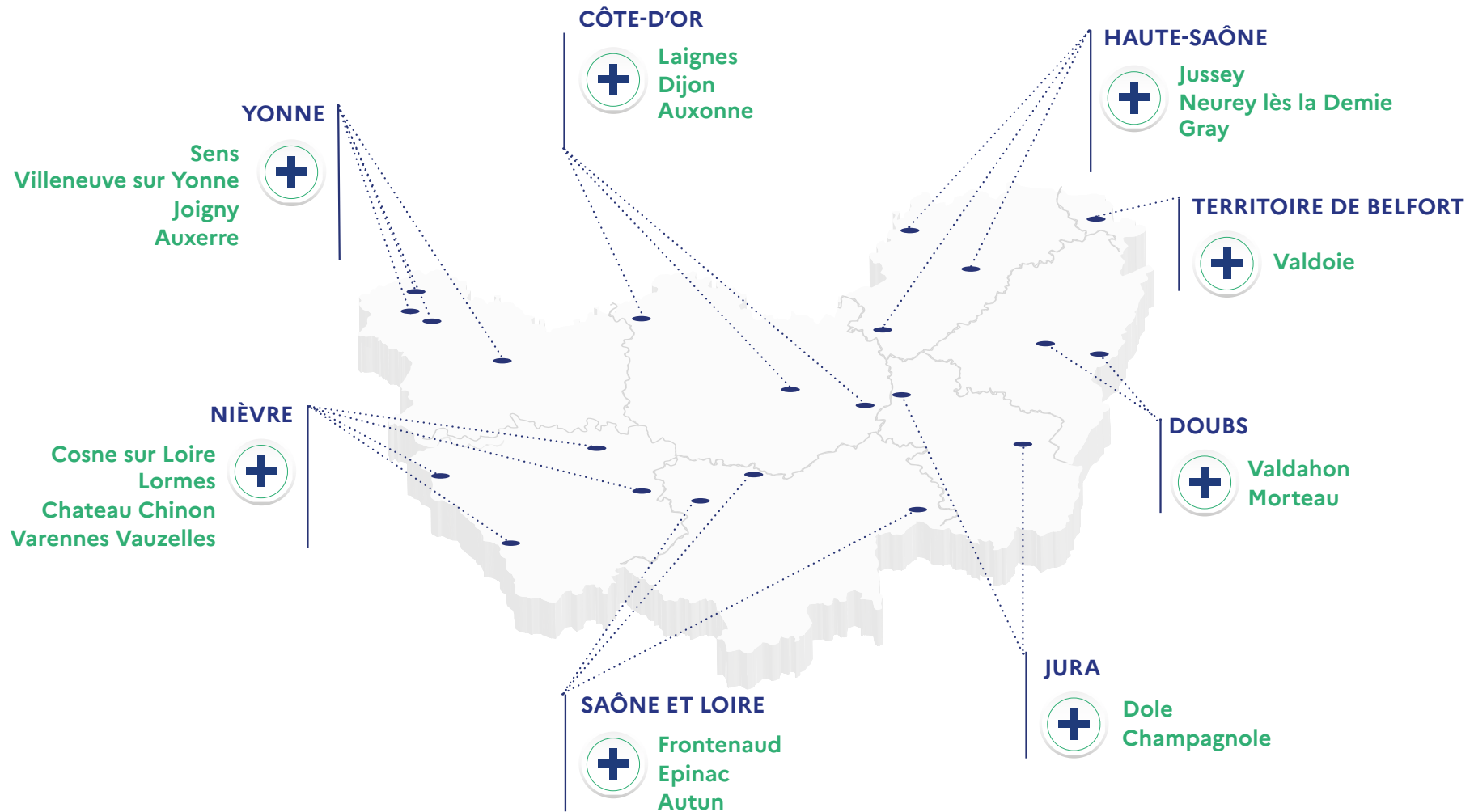
Conseil départemental de Saône et Loire

1 million €

Un projet de réhabilitation, restructuration des locaux et diversification de l'offre d'accueil, qui permettra de créer une unité de vie protégée, un pôle d'activités et de soins adaptés, et des places d'hébergement temporaire supplémentaires pour permettre des nuitées à des personnes âgées vivant à domicile. Montant total du projet 13,5 millions d'euros.



Projet médico-sociaux
soutenus dans le cadre du Ségur de la santé



Un ensemble de moyens pour soutenir les investissements des structures médico-sociales dans la région :

INVESTISSEMENT IMMOBILIER (PAI) sur 4 ans

59 millions €

dont 17,2M€ en 2021

INVESTISSEMENTS DITS DU « QUOTIDIEN » en 2021

7,4 millions €

Reconduction envisagée en 2022

UTILISATION DU NUMÉRIQUE DANS LES ESMS

5,6 millions €

Généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS).

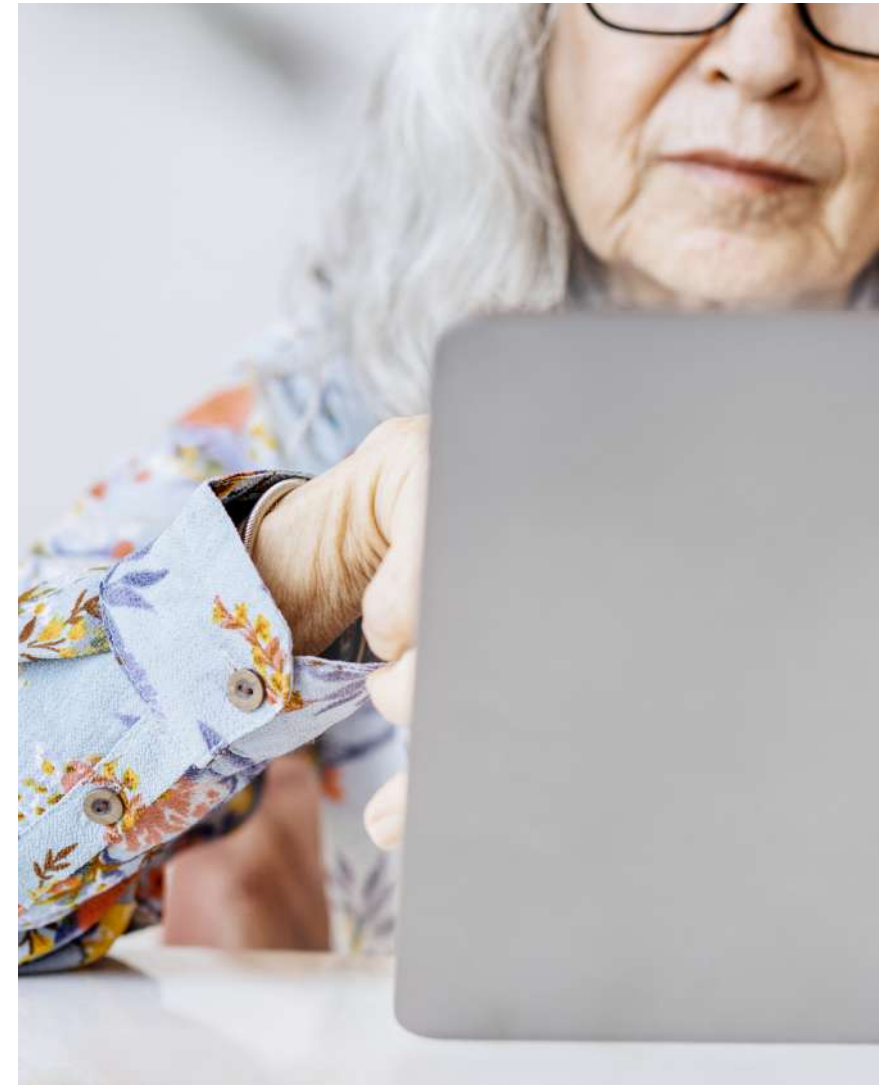
TIERS LIEUX

3 millions €

d'enveloppe nationale
en 2021

Au sein d'un EHPAD, lieu qui soit librement accessible et qui permette les échanges, les rencontres, les animations entre personnes de tous âges. Un projet retenu en région : 150 000 € pour un EHPAD à la communes de Lormes (58).

80 M€ pour soutenir les établissements médico-sociaux de Bourgogne-Franche-Comté



COHÉSION

SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX
DANS LEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE



Des conseillers en énergie partagée accompagnent les établissements et services médico-sociaux (ESMS) dans les actions permettant de réduire leur empreinte carbone et s'inscrire dans le dispositif « Éco énergie tertiaire ».



**Les conseillers en transition
énergétique et écologique
en santé**

- **714 032 € en 2022** en région
- **10 postes** de conseillers en transition énergétique et écologique en santé
- **1 coordinateur** régional

Dès 2021

10 MILLIONS €
par an d'enveloppe nationale

Les consommations énergétiques devront être réduites de :



RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ EN TRANSITION

Opération d'ampleur unique en France de démarche globale et multi-partenaire destinée à **accompagner 272 établissements de santé et établissements médico-sociaux en région Bourgogne-Franche-Comté**, sur la performance énergétique, le développement des énergies renouvelables, la qualité de l'air intérieur et le confort d'usage.

Ce programme est soutenu par le plan France relance, à travers des programmes

d'investissement du Ségur de la santé (ARS), le Fonds chaleur de l'ADEME et des outils financiers déployés par la Banque des territoires.

Le Pôle énergie de Bourgogne-Franche-Comté, opérateur régional spécialisé dans les bâtiments durables assure l'animation du programme RESET. La 1ère phase de recueil des besoins des établissements retenus est en cours.

272 ÉTABLISSEMENTS
représentent 400 bâtiments

2 MILLIONS de m²
concernés par ces projets de rénovation à moyen-terme

Les moyens mobilisés portent sur les ressources nécessaires au fonctionnement du dispositif soit :

2 POSTES D'ANIMATEURS

sur 3 ans au sein du pôle Energie Bourgogne-Franche-Comté.

1 POSTE D'ALTERNANT ARS

en renfort de l'équipe d'animation

1 MARCHÉ D'INGÉNIEURIE COLLECTIVE

COMMUNICATION



48 M€ au niveau national, pour l'opération « 1000 restaurants »
et les hébergements touristiques

LE FONDS TOURISME DURABLE a pour ambition d'accélérer la transition
écologique des hôteliers et des restaurateurs installés dans les territoires peu denses.



5 structures d'accompagnement réalisent le diagnostic, 90 établissements de restauration et d'hôtellerie dans la région

CÔTE D'OR TOURISME (21) | CCI DU DOUBS (25) | CONSORTIUM
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DU JURA | CCI DU JURA (39) |
NIÈVRE ATTRACTIVE (58)

CE FONDS PORTÉ PAR L'ADEME, PROPOSE :

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT pour réaliser un diagnostic et une
évaluation des besoins de la structure

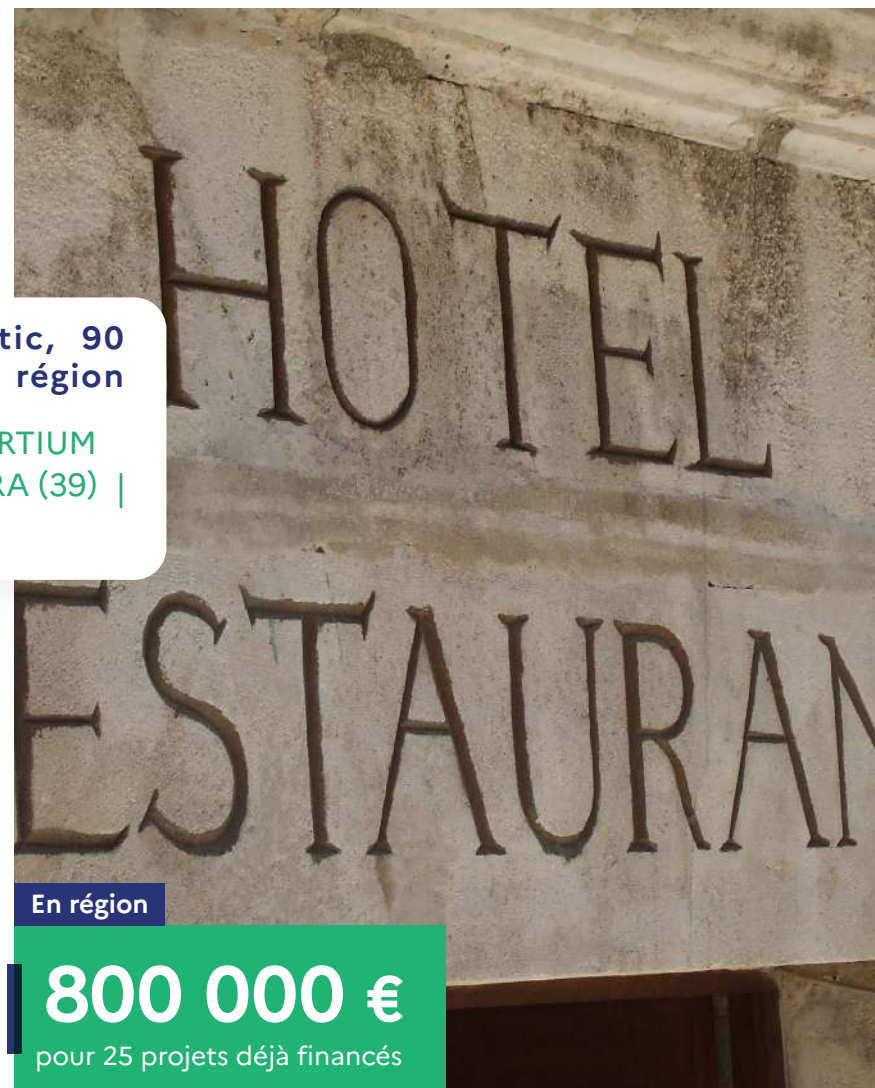
L'élaboration conjointe de **PLANS D'ACTION**

DES AIDES À L'INVESTISSEMENT, matériel, à la formation ou à la réalisation
d'étude en fonction de la typologie de l'établissement afin de mettre en œuvre
le plan d'action.



Plus d'informations sur :

[https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/
dispositif-aide/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition-ecologique](https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition-ecologique)



En région

800 000 €

pour 25 projets déjà financés



2 M€ au niveau national, pour l'appel à projet SLOW TOURISME afin de mettre en valeur les mobilités douces, l'authenticité des terroirs, les saveurs gastronomiques, les paysages variés.

LES PRINCIPES DU SLOW TOURISME :

Favoriser l'expérience du touriste en s'appuyant sur les principes de sobriété et d'efficacité énergétique pour limiter les impacts environnementaux.

Porter attention à la **gestion du temps**

Avoir recours **aux mobilités alternatives et/ou aux mobilités actives**

Impliquer l'ensemble des acteurs de la filière touristique dans la protection et la valorisation des patrimoines naturels et culturels.

7 projets ont été retenus en Bourgogne-Franche-Comté pour 513 000 €

Quelques exemples :

- 1** **CRÉATION D'UN ÉCO-LIEU** dans le parc naturel régional du Morvan Bussières (58)
- 2** **AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON VIGNERONNE** au Domaine La Croix Montjoie à Tharoiseau (89) (production de vins biologiques)
- 3** Étude pour la création du **1ER PARC IMMERSIF** dédié à la **TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE** à Clairvaux-les-lacs (39)



Le fonds « Avenir Montagnes » doté de 331 millions d'euros sur deux ans (2021 et 2022)

Le 27 mai 2021, le Premier Ministre a présenté le Plan d'investissement destiné aux territoires de montagne dans le cadre de France relance « **AVENIR MONTAGNES** »



Objectif

ACCOMPAGNER les territoires de montagne, fragilisés par la crise sanitaire et le changement climatique, vers une offre touristique résiliente et durable.

Le fonds « **AVENIR MONTAGNES** » comprend deux volets :

1

VOLET INGÉNIERIE

2

VOLET SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT

31 M€ porté par l'ANCT et consacré à l'accompagnement des territoires de montagne dans la conception de leurs projets de transition.

Ces territoires pourront bénéficier :

DU FINANCEMENT D'UN CHEF DE PROJET par l'ANCT

pendant 2 ans, pour accompagner la conception, la mise en œuvre et assurer le suivi du nouveau projet de développement touristique.

DE LA MUTUALISATION ET DU PARTAGE

entre porteurs de projets et entre massifs, des expériences inspirantes, sous la forme d'un club des territoires lauréats et d'une plateforme d'échanges.

ACCÈS À DES OFFRES D'INGÉNIERIE THÉMATIQUE

avec la participation de divers partenaires tels la Banque des Territoires, Atouts France, France Mobilité, etc. pour leur donner les moyens de définir et de mettre en œuvre leurs projets.



600 000 €
5 chefs de projets recrutés

Lors de la première vague de sélection fin 2021, **5 lauréats ont été annoncés en région :**



Projet interdépartemental PORTÉ PAR LES ASSOCIATIONS Espace Nordique Jurassien - Grandes Traversées du Jura (Ain/Doubs/Jura)

PROJET PORTÉ PAR LE SYNDICAT MIXTE DU MONT D'OR (SMMO) pour le Pays du Haut-Doubs.

PROJET PORTÉ PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN

PROJET PORTÉ PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR) DU DOUBS - HORLOGER

PROJET PORTÉ PAR LE PNR DU HAUT-JURA pour le Pays du Haut-Jura

300 millions d'euros, financés à parts égales entre l'État et les Régions, soit 150 millions d'euros d'investissement de l'État.



10 MILLIONS €

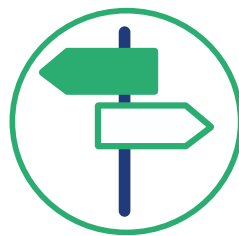
consacrés à la réalisation et la restauration de 1000 kilomètres de sentiers ainsi qu'à la protection de la biodiversité.

Les opérations éligibles sont **des projets d'équipements et d'investissements** portés par les collectivités territoriales ou par d'autres acteurs du massif, permettant de valoriser les atouts des territoires de montagne dans le cadre du développement d'une offre de tourisme durable et résiliente, en lien avec les trois axes du plan Avenir Montagnes :



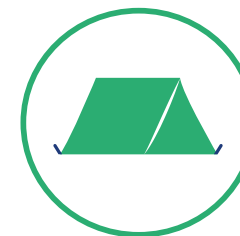
Favoriser

la diversification de l'offre touristique et la conquête de nouvelles clientèles



Accélérer

la transition écologique des activités touristiques de montagne + création/renovation de sentier de montagne



Dynamiser

l'immobilier de loisir et enrayer la formation de « lits froids »

7 projets en région ont été accompagnés à hauteur de **2,4 millions d'euros**, pour le massif Central et le massif des Vosges (Nièvre, Haute-Saône et Territoire de Belfort).

22 dossiers ont été accompagnés par le plan Avenir Montagnes dans le Doubs et le Jura pour le massif du Jura, en 2021. Le montant de subvention engagé pour cet AMI 2021 est de **5 316 216 €**. Cet appel à manifestation d'intérêt 2022 est toujours en cours.

Soutien à l'achat de matériels : robots, cobots, fabrication additive, réalité augmentée, réseaux de capteurs, logiciels de conception, logiciels de gestion des stocks ...

Exemple

Restructuration et requalification du « RELAIS DES SKIEURS » - La Pesse (Jura)

Problématiques:

- Configuration et utilisation actuelle du lieu ne répondent plus aux attentes touristiques, économiques et de vie locale,
- Non accessible PMR,
- Dépenses énergétiques très importantes.



Le projet concerne la requalification intégrale du lieu pour concevoir un bâtiment multifonctionnel ERP regroupant un office de tourisme / une agence postale, un resto- bistro / lieu culturel, des espaces ouverts aux usages associatifs et professionnels, mairie/point lecture médiathèque intercommunale, des logements locatifs destinés aux travailleurs saisonniers, jeunes en alternance et des espaces communs pour améliorer l'accueil touristique.



321 272 € de subvention au titre du programme Avenir Montagnes pour un coût total de 3 727 701 € HT.

Plan commerces de proximité, dispositifs de relance pour les commerces et foncières commerciales

La Banque des Territoires déploie dans le plan France relance plusieurs dispositifs pour soutenir l'économie de proximité, notamment en accompagnant la transformation numérique des petites entreprises.



PLAN DE COMMERCE DE PROXIMITÉ

- Cofinancement d'un poste de manager de commerce
- Cofinancement d'une solution numérique pour le commerce
- Ingénierie pour le commerce (cartographie, digitalisation)

300 MILLIONS
de la Banque des territoires

Structuration de **100 foncières de redynamisation**
Restructuration de **6 000 commerces**
et locaux d'activité sur 5 ans

LES ENJEUX SONT :

SOUTENIR LES TERRITOIRES

les cœurs de ville, les quartiers politiques de la ville, les secteurs ruraux en accompagnement des programmes Action Cœur de Ville (ACV) et Petites Villes de Demain (PVD) .

FACILITER

les transformations structurelles (notamment foncières) au bénéfice des activités commerciales dans la ville ou le village



ACCOMPAGNER

les formats commerciaux émergents

ACCÉLÉRER

la transformation digitale des activités de commerce pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et usagers

Bénéficiaires : Villes lauréates des programmes Petites Villes de Demain ou Action Cœur de Ville, et dans le cadre d'un mandat confié par l'État pour les autres villes de 3 500 à 150 000 habitants.

121 demandes
recensées en région

22 demandes
Communes
Action Cœur de Ville

87 demandes
EPCI ou communes
Petites Villes de Demain

12 demandes
communes ou EPCI relevant
du mandat

PORTRAITS DE LA RELANCE :

Exemple :

COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58)

financée par le programme « Action cœur de ville », pour expertiser la résilience du commerce à la crise actuelle et d'un diagnostic d'urbanisme commercial ainsi que le cofinancement pendant deux ans d'un poste de manager de commerce.

40 000 €

101 dossiers retenus au 31 décembre 2021. Plus de 2 millions de subventions attendues dans le cadre de ce programme.



Cosne-Cours-sur-Loire
Nièvre, 58

La Banque des Territoires mobilise une enveloppe de 300 millions d'euros pour contribuer à la structuration de 100 foncières de redynamisation et restructurer 6000 commerces et locaux d'activité sur 5 ans.

44 foncières
fin 2020

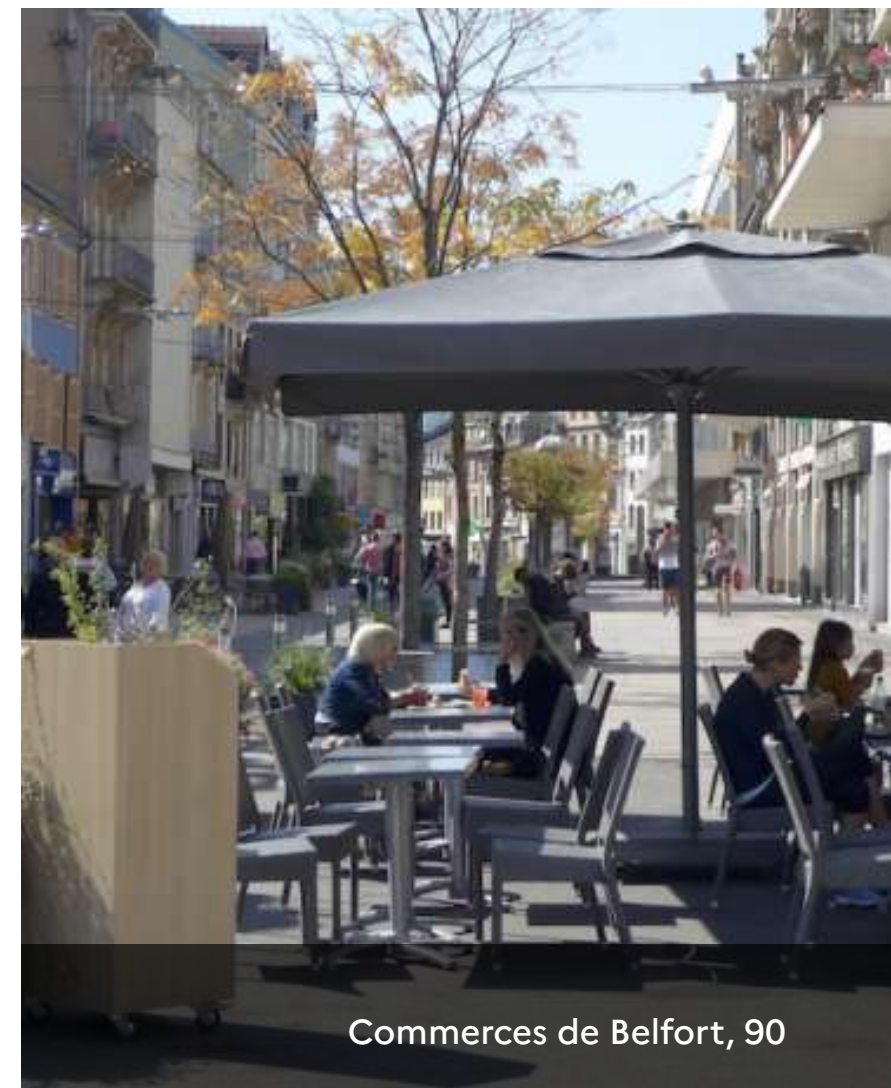
La création de foncières s'est poursuivie en 2021. Un réseau national des foncières de redynamisation des territoires a été créé le 1er juillet 2021, en partenariat avec la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl).

Exemple :

SEMAVILLE À BELFORT (90)

cette foncière de commerce permet à Belfort de lutter contre les espaces commerciaux laissés à l'abandon et de déployer une palette d'enseignes complète.

En région, de nouveaux projets sont à l'étude en partenariat avec le Conseil Régional ainsi qu'avec le réseau des SEM locales.



Commerces de Belfort, 90



Le transport fluvial joue un rôle important pour accélérer la transition écologique par l'essor de ce mode de transport bas carbone. Portés par Voies Navigables de France (VNF), le développement et la modernisation des infrastructures fluviales en région sont ainsi essentiels pour réussir ce défi.

LES CRÉDITS ALLOUÉS PERMETTENT DE :

- concourir à l'aménagement durable des territoires pour le développement d'activités autour des canaux et rivières,
- optimiser la gestion de la ressource en eau et de la biodiversité dans le cadre du changement climatique,
- Améliorer l'offre de service et la logistique.



42 M€ de travaux programmés dans le plan de relance en région par Voies Navigables de France avec le raccordement en fibre optique (30M€ dédiés aux projets hors fibre optique).



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- 1 000 km de voies d'eau
- 3 bassins versants
- 518 écluses
- 34 barrages-réservoirs

En 2021

17,5 MILLIONS €
de travaux déjà engagés
en Bourgogne-Franche-Comté



Visite à Ecuisses, le 23 novembre 2021



© Alain Doire/Bourgogne Tourisme



France relance au service des voies navigables
https://www.youtube.com/watch?v=hiBYHo_8mK8





Le Gouvernement a adopté une série de mesures visant à compenser les pertes de recettes subies par les collectivités et leurs services publics, avec pour objectifs de :



- Préserver la situation financière des collectivités ayant subi les pertes les plus importantes ;
- Donner de la visibilité en leur garantissant un niveau de recettes minimal en 2020 et 2021 pour maintenir leur capacité à financer des investissements et soutenir les territoires pendant la crise.

En 2020

- Dispositif de compensation au profit des communes et de certains EPCI concernés par une perte de recettes fiscales et domaniales liée aux conséquences économiques de la crise sanitaire au regard du niveau moyen des recettes des années antérieures. Ce dispositif a été reconduit et aménagé en 2021 ;
- Mécanisme d'avance remboursable au profit des départements et des autres collectivités bénéficiaires, sur le montant des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ;
- Mécanisme d'avance remboursable, au profit des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) ; dispositif complété en 2021.

En 2021

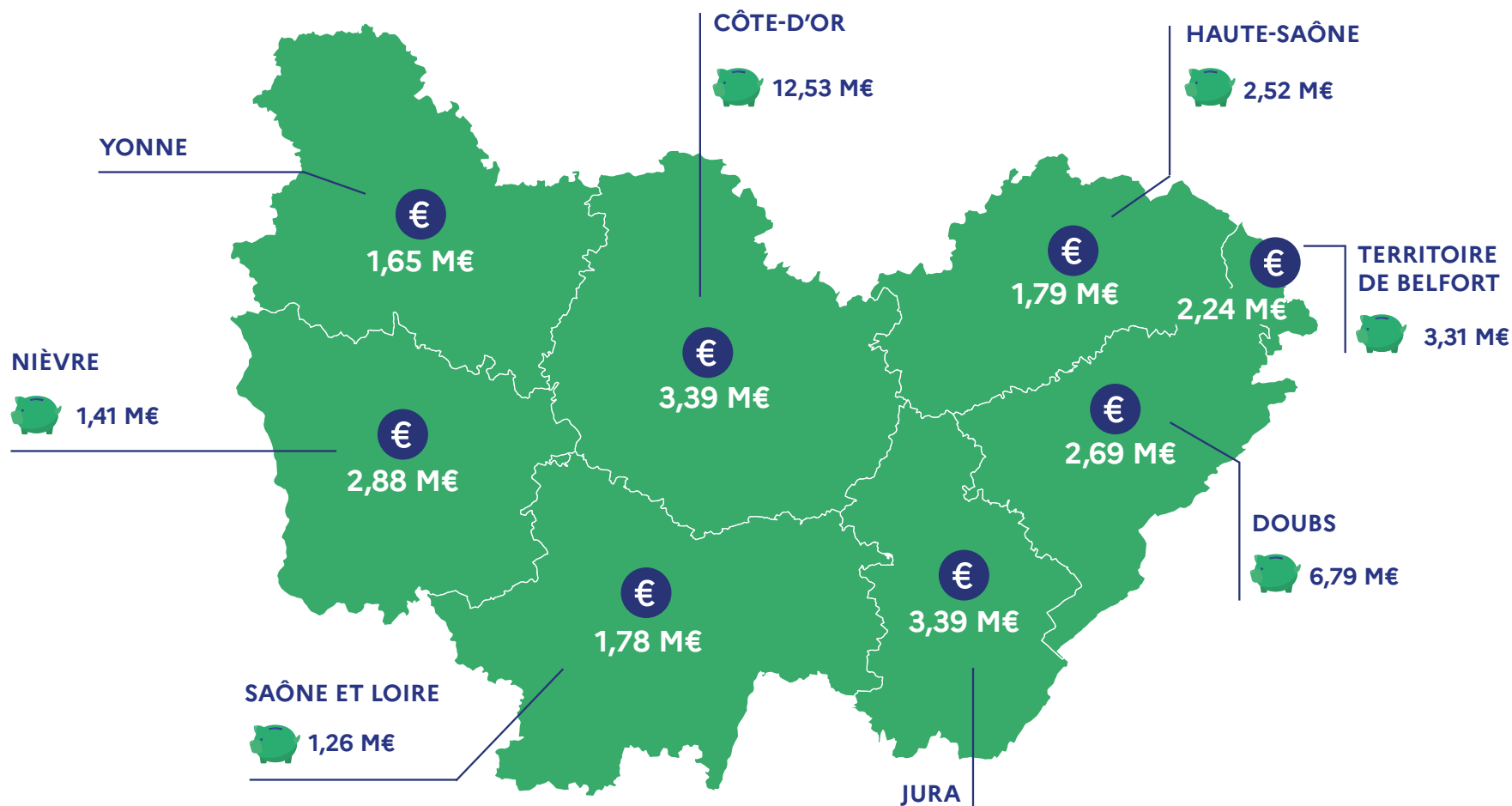
- Mécanisme ciblé de compensation des pertes de recettes tarifaires subies par les services publics locaux des collectivités, en gestion directe ou déléguée, qui n'ont pu être aidés ni au titre d'une subvention de leur collectivité de rattachement, ni au titre des mesures de soutien aux entreprises privées ;
- Prise en charge sur les recettes de l'État des abandons définitifs de loyers consentis par les collectivités territoriales et leurs groupements au titre du mois de novembre 2020, en faveur d'entreprises frappées par des réductions d'activité du fait de la crise sanitaire.



Compensation des pertes de recettes



Avances remboursables



47,63 M€ de soutien de l'État aux recettes des collectivités régionales à fin 2021



En plus de l'enveloppe dédiée à la rénovation thermique des bâtiments des collectivités territoriales, 244 projets soutenus pour 43,6 M€ de soutien de l'État dans le cadre de la DSIL exceptionnelle en 2020 et 2021

Les principaux projets financés ont porté sur :

- LE RÉAMÉNAGEMENT de groupes scolaires
- LA CRÉATION DE MAISONS de santé pluridisciplinaires
- LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ des bâtiments publics aux personnes en situation de handicap
- L'AMÉNAGEMENT DE LOGEMENTS communaux
- L'AMÉNAGEMENT D'AIRES DE COVOITURAGE et de pistes cyclables.

MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE :

Exemples :

Maison de santé pluri-professionnelle et universitaire
à Thorey-en-Plaine, **CÔTE-D'OR (21)**

1,1 M€

Création d'une maison des soignants à Morteau, **DOUBS (25)**

137 000 €

Maison de santé à Goux-les-Usiers, **DOUBS (25)**

192 000 €



Ancien presbytère de Goux-les-Usiers une
réhabilitation en maison de santé
Doubs,25

COHÉSION

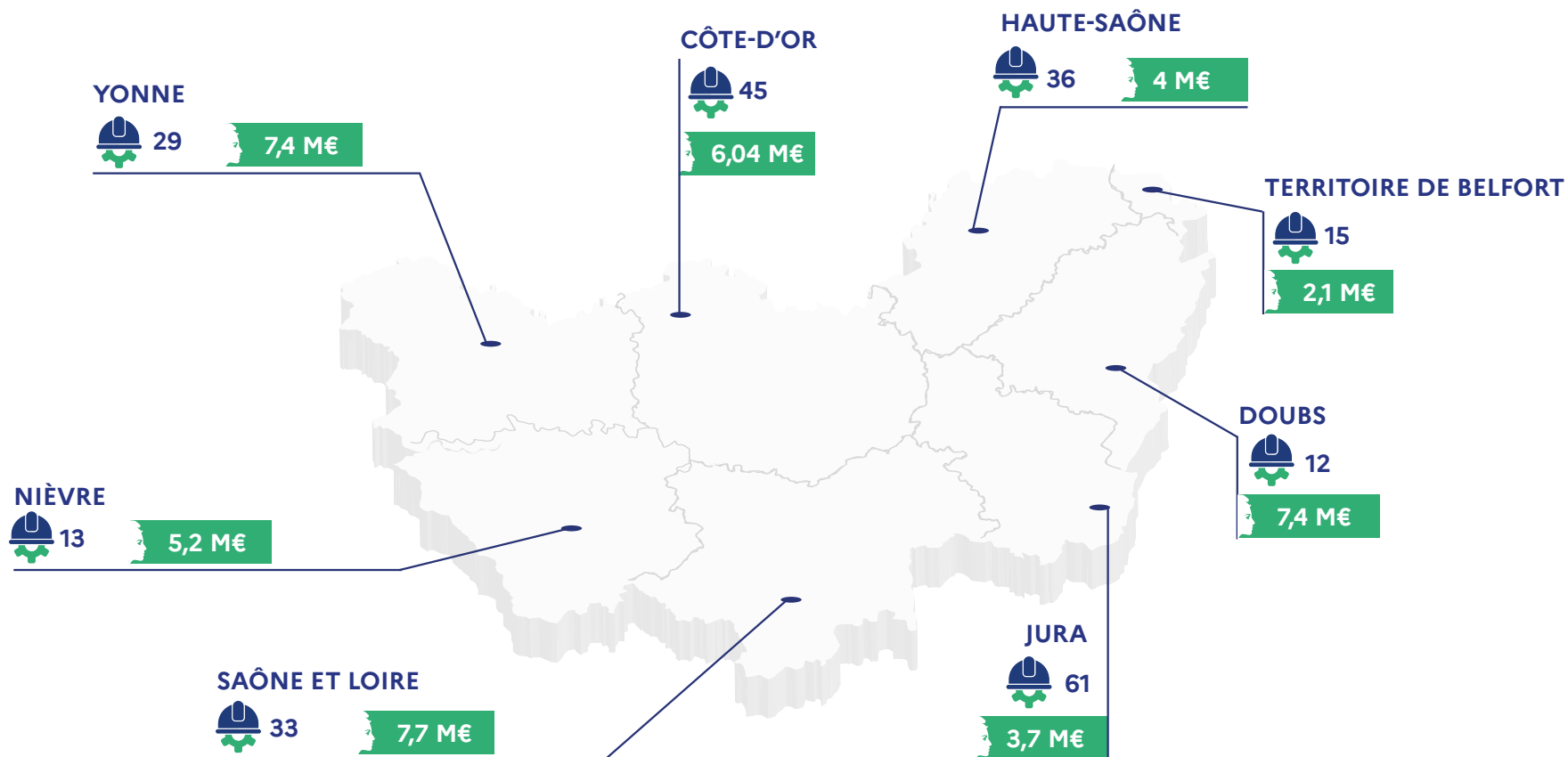
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - SOUTIEN EXCEPTIONNEL AUX INVESTISSEMENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN 2020-2021



Nombre de projets



Subventions





Soutien au développement de tiers-lieux, à travers le financement des «Fabriques de territoires» : centre de ressources pour des tiers-lieux qui propose de nouveaux services aux habitants (numérique, culture, ateliers de fabrication, économie circulaire, innovation).

150 000 €

par an pendant 3 ans

**18 Fabriques
de territoires**

labellisées en région



Dont 3 Fabriques numériques de territoires

pour lutter contre la fracture numérique
et accompagner les habitants



France relance Fabriques de territoire et tiers lieux
<https://www.youtube.com/watch?v=oY0Y1d8jV24>



Quelques exemples en région :

Le Centre numérique de Dijon QUARTIERS GRÉSILLES-21



Accompagner les personnes les plus éloignées du numérique, développer des modules courts de médiation numérique pour les salariés des associations.

Clus'Ter-Jura

CONLIÈGE - 39



Objectif de produire, dans un intérêt collectif, des biens ou des services ayant un caractère d'utilité sociale au profit d'un territoire ou d'un secteur d'activité.

La Californie

TOUCY - 89



Lieu ressource sur l'économie circulaire. Le projet comprend deux magasins solidaires, un atelier vélo, un comptoir numérique, un atelier de revalorisation des matériaux

Fablab des 3 lapins

LUXEUIL-LES-BAINS - 70



Labellisé « fabriques numériques de territoire » Propositions d'ateliers et de formations pour lutter contre la fracture numérique, outil aux entreprises avec son centre de formation et son espace de co-working.



Ces tiers-lieux sont des espaces de formation, de développement de projets, de promotion des circuits-courts et de mutualisation des outils et des services, dédiés à l'artisanat et aux très petites entreprises. Ils participent à la vie économique locale : filières bois, métal, écoconstruction, parfumerie, agroalimentaire...

L'appel à manifestation d'intérêt soutient ces espaces de travail implantés dans des territoires fragiles : petites et moyennes villes, zones rurales, quartiers prioritaires.

Un montant moyen de **260 000 euros** par projet pourra être accordé par l'État en fonction des besoins et de la maturité des projets des différentes manufactures.

30 MILLIONS €
pour labelliser 100 manufactures

Le 8 décembre 2021 ont été annoncés les 20 lauréats de la première vague de labellisation des Manufactures de proximité.



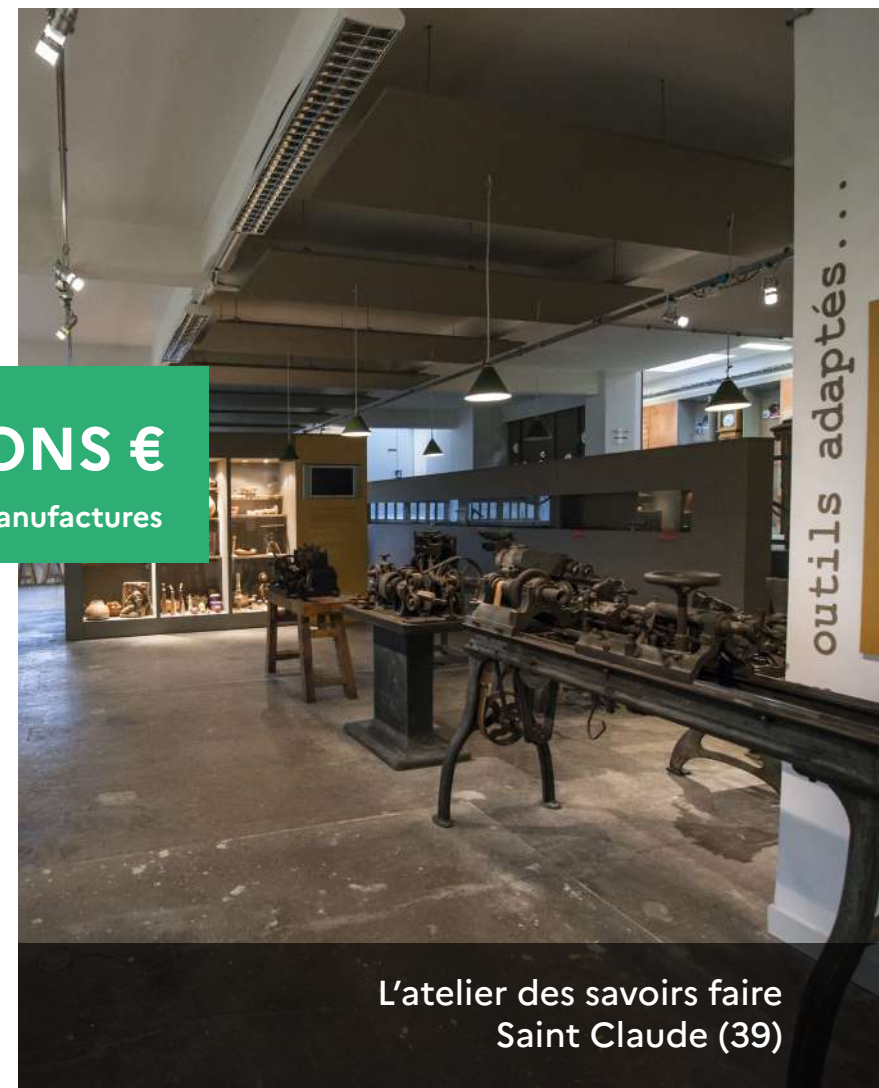
3 manufactures en région Bourgogne-Franche-Comté :

L'ATELIER DES SAVOIRS FAIRE à Saint Claude (39)

LA CRUNCH FACTORY de L'UTBM (90)

MAKE ICI MORVAN à Lormes (58)

Deux autres vagues de dépôt en cours, en 2022.



L'atelier des savoirs faire
Saint Claude (39)

Le déploiement des conseillers numériques, dispositif piloté par l'ANCT, vise à combler le déficit constaté de professionnels de l'accompagnement au numérique en France.

Trois thématiques d'accompagnement par les conseillers numériques:



SOUTENIR LES FRANÇAIS DANS LEURS USAGES DU NUMÉRIQUE ET LES SENSIBILISER À SES ENJEUX



FAVORISER DES USAGES CITOYENS ET CRITIQUES



PERMETTRE LA RÉALISATION DE DEMARCHES ADMINISTRATIVES DE MANIÈRE AUTONOME

FOCUS



Les conseillers numériques en région

- **243 postes validés** en comité de sélection national
- **113 conseillers** en cours de formation
- **90 conseillers** en poste
- **11,8 millions €** d'investissement total

Exemples :

communes de Losne, Nolay, Recey-sur-Ource, Brazey-en-Plaine, Chevigny-Saint-Sauveur.

88 M€ sont destinés aux collectivités territoriales sur les 500 millions d'euros réservés au volet numérique du plan de relance

Les bénéficiaires de ces guichets sont les petites et moyennes collectivités. Cette enveloppe est gérée par le dispositif Innovation et Transformation Numérique n°7 (ITN 7).

Ce guichet vise à financer des études de besoin et de faisabilité, et des projets numériques locaux tels que :

RECOURIR À UN EXPERT DU NUMÉRIQUE

pour créer ou améliorer un service en ligne, mieux exploiter les données de la collectivité (transport, urbanisme...), accompagner les agents des collectivités dans la dématérialisation et l'appropriation de nouvelles méthodes et outils du numérique ;

UTILISER UN DISPOSITIF DE FORMATION

ou de certification pour former les agents de la collectivité y compris ceux qui sont les plus éloignés du numérique ;

AMÉLIORER LA RELATION AVEC LES USAGERS

en optimisant tous les médias disponibles ;

MENER UN PROJET

au bénéfice des services avec l'appui d'un laboratoire d'innovation territoriale.





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr

OU SUR

www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte